

Communiqué

Sur les accusations portées par le Premier ministre contre le service public de la Météorologie nationale.

Dans une déclaration honteuse, s'appuyant sur un mensonge pur et simple, le Premier ministre a cherché, le 10 décembre 2010, à camoufler les responsabilités des pouvoirs publics dans la pagaille qui a paralysé pendant vingt-quatre heures une bonne partie de l'Ile-de-France en accusant Météo-France d'avoir failli dans ses prévisions. Or Météo-France avait parfaitement prévu l'ordre de grandeur de l'épaisseur de neige qui est tombée le 9 décembre sur la Région parisienne ainsi que les circonstances météorologiques qui ont accompagné cet épisode météorologique particulier (chute des températures et soudaineté). Un chef de gouvernement digne de ce nom aurait dû avoir à cœur de féliciter le service public de la Météorologie nationale pour ce résultat scientifique remarquable !

Le mensonge éhonté auquel s'est au contraire laissé aller le Premier ministre, misérable tentative de replâtrage de l'irresponsabilité dont a fait preuve le Gouvernement dans l'après-midi du 9 décembre, n'est hélas qu'un nouvel avatar d'une politique systématique de dénigrement des services publics. Le même pouvoir qui aujourd'hui nie les performances de Météo-France est celui qui, depuis trois ans, nie les performances de la recherche française pour fabriquer un prétexte à son échec économique, dont les raisons sont ailleurs.

Il cherche aussi en l'occurrence à camoufler les conséquences immédiates des réductions de moyens qui frappent indistinctement les services publics, les services d'entretien des routes en particulier.

Le Syndicat national des chercheurs scientifiques soutient les prévisionnistes de Météo-France touchés dans leur honneur professionnel. Il salue tous les fonctionnaires d'Etat et territoriaux bien mal remerciés du dévouement dont ils ont fait preuve dans la nuit du 9 au 10 décembre par un gouvernement qui, en divisant par cinq le nombre réel des « naufragés de la route », sous-estime délibérément l'importance du travail accompli. Il continuera d'œuvrer au sein de la FSU pour la défense de services publics qui, dans un monde de plus en plus complexe et vulnérable dans son organisation, doivent conserver toute leur importance et leur efficacité.

A Meudon, le 13 décembre 2010